

Communiqué de presse

Agriculture Suisse

20 accidents mortels au premier semestre

Par rapport à l'année précédente, une augmentation massive des accidents de travail mortels dans l'agriculture a été relevée de janvier à juin 2022. Les principales raisons de ces accidents sont des blessures survenues lors de renversements de véhicules, de l'utilisation de machines ainsi que de travaux forestiers.

Moudon VD, le 12 juillet 2022 – Au cours du premier semestre 2022, le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) et agriss ont enregistré 20 accidents mortels en lien avec l'agriculture*. En comparaison, 9 accidents mortels ont été recensés au premier semestre de l'année précédente.

Accidents avec des véhicules, des machines ou lors d'autres travaux

Quatre personnes ont perdu leur vie dans le renversement d'un véhicule, deux personnes ont été écrasées par un véhicule. Trois personnes ont été mortellement blessées par la chute de grandes balles. Un motocycliste a perdu la vie lors d'une collision avec un tracteur. Une personne a été mortellement blessée dans un accident de calèche. Quatre personnes ont perdu leur vie lors de travaux forestiers ou de la transformation du bois. Une personne est restée coincée dans la zone de fermeture d'un véhicule de transport. Une personne a été mortellement blessée en tombant d'un plancher surélevé. Une autre personne a perdu la vie dans l'incendie d'une ferme.

Accident de gaz de lisier aux suites tragiques

Lors de travaux de réparation dans un trou à purin, une personne est morte asphyxiée par les gaz de lisier. Une deuxième personne est descendue dans le creux à lisier pour sauver la première personne ; lorsque les pompiers ont ressorti la deuxième personne, ils n'ont pu que constater son décès.

Des groupes d'âge hétérogènes

La moyenne d'âge des personnes victimes d'un accident mortel est de 56 ans, la personne la plus jeune ayant 29 ans et la plus âgée 79 ans. Six des personnes accidentées étaient à la retraite.

Une prévention ciblée est nécessaire

L'agriculture est l'un des secteurs où le nombre d'accidents est le plus élevé en Suisse. Outre les défauts techniques et organisationnels, l'erreur humaine joue souvent un rôle important dans les accidents. Il est donc important, que les dispositifs de sécurité nécessaires soient opérationnels sur les véhicules, les machines et les postes de travail, mais aussi que les employeurs et les employés respectent et appliquent les règles de sécurité. La solution de branche agriTOP aide les exploitations à identifier les zones dangereuses dans tous les domaines du travail quotidien et à les neutraliser efficacement grâce à différents outils.

****La collecte des données n'est pas complète***

Il existe aucune obligation de déclarer les accidents agricoles, c'est pourquoi il n'est pas possible de faire des statistiques fiables. Les déclarations d'accidents sont recueillies à partir des médias, des rapports de police ainsi que des déclarations des autorités et des personnes concernées.

Personne de contact pour toutes questions

Jean-Luc Jaton

Conseiller en prévention

jeanluc.jaton@bul.ch

021 557 99 18

Cet article a été écrit en collaboration avec agriss.ch.

